

La coupe de jardinage (CJ), un traitement sylvicole complet d'amélioration et de régénération

Un peuplement d'arbres feuillus d'âges variés avant la CJ.

Photo : Graciusité du Groupement forestier coopératif Baie-des-Chaleurs

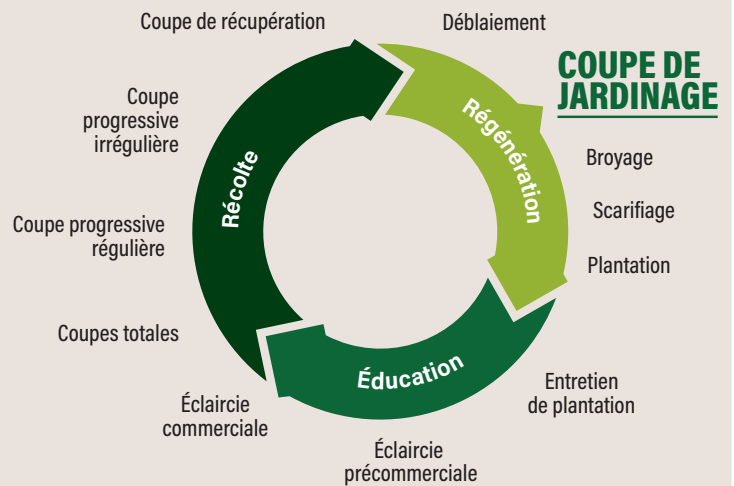
Pourquoi une CJ?

Sur mon lot se trouve un peuplement qui comporte des arbres de toutes les catégories d'âge. J'ai des arbres vigoureux et en croissance, mais j'en ai aussi qui sont moribonds, morts ou défectueux. La CJ me permettra de récolter des arbres à intervalle régulier tout en maintenant ou améliorant le potentiel commercial pour ce peuplement.



Quand réalise-t-on une CJ?

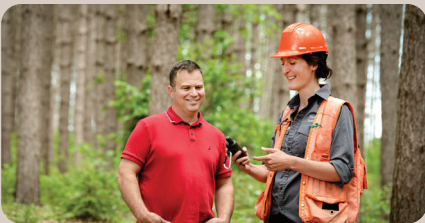
On fait une CJ quand un peuplement est en bonne croissance et qu'il comporte des arbres d'âges, de hauteurs et de diamètres variés. La proportion d'arbres matures de gros diamètre doit être suffisante pour permettre une récolte partielle.



Qui fait quoi?

Je réalise les travaux de mon plan d'aménagement à mon rythme. Ce document est signé par un ingénieur forestier.

- Je m'assure de respecter la réglementation en vigueur et de posséder les permis nécessaires avant d'engager des sommes d'argent. Je m'assure aussi de la présence de marchés pour les arbres que je prévois de récolter, s'il y a lieu.
- Un professionnel en foresterie peut m'aider à mettre mon lot en valeur en m'assistant dans les étapes du traitement sylvicole (inventaire, prescription sylvicole, martelage, récolte, transport du bois, etc.).
- Je peux effectuer une partie des travaux ou les confier en entier à mon conseiller forestier.



De quoi s'agit-il?

But des CJ : Récolter une certaine quantité d'arbres matures tout en conservant un bon couvert forestier permanent. On tente ainsi de copier l'évolution naturelle du peuplement. Le propriétaire forestier prévoit alors des récoltes régulières aux 10 à 25 ans selon les caractéristiques du peuplement et l'intensité de la récolte.

Résultats attendus : Les CJ, en plus d'offrir des revenus réguliers au propriétaire du lot, améliorent la qualité du peuplement, permettent de régénérer une nouvelle cohorte d'arbres et de dégager des arbres sur pied par la récolte d'arbres de faible vigueur et de faible valeur. Les résultats sont meilleurs pour une production d'essences tolérantes à l'ombre, qui vivent longtemps (longévives) et qui peuvent produire de forts diamètres (comme dans les érablières et les prucheraies). Le peuplement atteint à terme une structure dite jardinée ou équilibrée, qui assure une production régulière en bois de grande qualité et de fortes dimensions.

Comment procède-t-on?

Les premières CJ visent la récolte des arbres défectueux. Dans les CJ subséquentes, on intervient pour former un peuplement équilibré : essences diversifiées, âges divers et troncs de diamètres variés.

On pratique une CJ par pied d'arbre (CJP) lorsque les ouvertures créées lors de la récolte sont presque toutes d'un diamètre inférieur ou égal à la moitié de la hauteur d'un arbre mature. Elle favorise les essences tolérantes à l'ombre, comme l'érable à sucre.

On pratique une CJ par pied d'arbre et par groupe d'arbres (CJPG) lorsqu'on récolte aussi de petits groupes d'arbres créant des ouvertures dont le diamètre va de la mi-hauteur à la hauteur des arbres du peuplement. Ces trouées favorisent les essences semi-tolérantes à l'ombre comme le bouleau jaune.

Après l'inventaire et le martelage des arbres à récolter, l'exécution doit minimiser les blessures aux arbres (racines et troncs) qu'on veut maintenir pour la prochaine récolte.

L'évolution du peuplement après la CJ



* Les rotations en CJ sont habituellement de 10-25 ans.

Aide-mémoire des impacts possibles de la coupe de jardinage

Un peuplement d'arbres feuillus d'âges variés après la CJ.

Impacts sur l'actif forestier

La santé des arbres

Qualité
#1

- › Augmente l'accroissement net du peuplement (réduit le taux de mortalité)
- › Crée des conditions optimales d'accroissement en diamètre
- › Rapproche la forêt de son plein potentiel de production
- › Procure aux arbres de toutes classes de hauteur un environnement leur permettant de tirer avantage de la lumière
- › Favorise la régénération de certaines essences, par exemple l'érable à sucre (lors de CJ par groupes d'arbres, on favorise aussi des essences comme le bouleau jaune et le cerisier tardif)
- › Réduit les possibilités d'envahissement d'essences pionnières ou de lumière de moindre valeur, comme le peuplier et le bouleau à papier

La faune et son habitat

La CJ imite les processus naturels qui surviennent dans une forêt de feuillus et répond aussi à des objectifs d'aménagement écosystémique. Comment ? Par le maintien du couvert forestier, donc en maintenant l'habitat favorable pour la faune qui le fréquentait avant et en l'améliorant pour des espèces qui utilisent la nouvelle régénération pour se nourrir ou pour se cacher, par exemple le cerf de Virginie.

La CJ maintient aussi les caractéristiques d'habitats d'espèces plus sensibles aux récoltes intensives, comme l'écureuil volant (petit polatouche) et plusieurs espèces d'oiseaux et de petits mammifères.

La disponibilité des PFNL

Après une CJ, le couvert forestier et la densité de la forêt sont légèrement diminués. La végétation de sous-étage est rarement affectée, qu'il s'agisse des plantes forestières d'intérêt comme la cardamine carcajou, la noisette à long bec ou la médéole de Virginie. Si des débris forestiers sont laissés en forêt, ils enrichiront le sol et favoriseront les champignons.

Impacts sur le producteur forestier

Les aspects financiers

Ce traitement peut mener, à plus long terme, à la mise en marché de bois de qualité supérieure.

Coûts : Son coût inclut la réalisation du traitement, le transport des travailleurs et équipements, les coûts variables des équipements (incluant le carburant) et fournitures, et les coûts fixes d'opération.

Financement des travaux : Les coûts sont admissibles au Programme d'aide à la mise en valeur des forêts privées et au remboursement des taxes foncières (une mesure fiscale).

Soulignons que la vente des bois procure un certain revenu au propriétaire. Dans le cas de la CJ, la production nette et le retour sur investissement sont influencés par la productivité du site.

L'accessibilité à la forêt

Le prélèvement des arbres matures lors d'une CJ est relativement faible et occasionne peu d'impacts sur la promenade en forêt ou toute autre activité récréative.

Le paysage forestier

La CJ a pour effet de conserver la qualité du paysage forestier, car on ne pratique pas de fortes ouvertures dans le couvert forestier. On favorise la croissance des essences existantes et on récolte les arbres un à un ou par petit groupe.

À retenir

La forêt est en constante transformation, qu'on intervienne ou non. Le jardinage demande une série de traitements sylvicoles qui imitent la nature et qui créent des conditions spécifiques pour l'accroissement en diamètre des arbres les plus vigoureux, pour apporter une valeur maximale à la récolte suivante.



Référence : Guide sylvicole du Québec

Avec le soutien financier de

Ressources naturelles
et Forêts

Québec

GROUPEMENTS
FORESTIERS
QUÉBEC